

ETATS-UNIS – Kraft prend position contre l'hormone de croissance bovine

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/03/2008, modifié le 27/02/2025

L'entreprise états-unienne Kraft Food a décidé de commercialiser aux États-unis du fromage produit à partir de lait certifié sans hormone de croissance bovine recombinante (rBST). Cette déclaration fait suite au débat sur la rBST dans ce pays, des groupes de consommateurs faisant valoir les risques sanitaires associés à la consommation de produits en contenant. L'hormone de croissance bovine recombinante est une protéine obtenue via des bactéries génétiquement modifiées. Elle est commercialisée sous le nom de Posilac par Monsanto. La décision de Kraft n'est pas la première : la plus grande entreprise états-unienne de produits laitiers Dean Foods propose des produits certifiés sans rBST, et Starbucks s'est engagée en 2007 à ne pas utiliser de produits contenant de rBST dans l'ensemble de ses cafés. De son côté, l'Agence états-unienne à l'Alimentation et pour les Médicaments (FDA) continue d'affirmer que cette hormone synthétique ne comporte aucun risque pour la santé. Une étude réalisée en 2007 par le gouvernement précise que 17% des vaches laitières de ce pays reçoivent de la rBST [1]. Dans l'état de Pennsylvanie, le Ministère de l'agriculture a décidé de ré-autoriser l'étiquetage de produits laitiers comme ne contenant pas de rBST, étiquetage qu'il avait interdit en octobre 2007 [2]. Cette décision a été prise suite aux actions de groupes de consommateurs. Jusqu'en 2007, la FDA avait fait valoir que cet étiquetage était trompeur pour le consommateur puisque le lait contient naturellement de l'hormone de croissance. La FDA considérant la rBST équivalente à l'hormone de croissance autologue (c'est-à-dire produite par l'organisme), il n'était donc pas possible d'étiqueter (cf. Inf'OGM n°43, [ETATS-UNIS - Lait aux hormones et étiquetage](#)).

[1] <http://www.organicconsumers.org/art...>

[2] <http://www.philly.com/philly/news/2...>